



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

Contournement est de La Chaux-de-Fonds par la H18 ([21.001ce](#), [21.001com](#) et [Annexe](#))

Intervention de Laurent Duding au nom du groupe socialiste

« Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Le groupe socialiste a étudié avec toute l'attention requise le rapport 21.001 du Conseil d'État qui a trait à la réalisation du contournement Est de La Chaux-de-Fonds par la H18.

Notre groupe souhaite en préambule rappeler son plein et entier soutien à la vision complémentaire de la mobilité fixée dans le cadre de la stratégie Mobilité 2030. Nous défendons en conséquence une vision globale et coordonnée de la mobilité dans le sens où la ligne ferroviaire directe entre le Haut et le Bas, la mise en place d'une politique volontariste en terme de mobilité douce, le contournement Ouest de La Chaux-de-Fonds et du Locle (la H20 devenue N20), le contournement futur par la H18 forment un ensemble d'axes et d'ouvrages qui permettront d'ici à 2035 d'une part de repenser la mobilité cantonale et d'opérer un nécessaire report modal mais aussi bien évidemment de favoriser la qualité de vie pour les habitant·es de nos centres urbains. Pour le parti socialiste, cette vision est le gage d'une attractivité résidentielle retrouvée dans le centre de nos agglomérations.

En conséquence, le groupe socialiste invite le plénum à considérer le projet de contournement Est au regard des importants et récurrents problèmes causés par la surcharge du trafic individuel motorisé au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Cette surcharge provoque quotidiennement bouchons, nuisances, bruit, pollution au cœur même de la ville ancienne. Le plus souvent sur des tronçons étroits pas prévus pour absorber et emmagasiner un nombre de véhicules par jour aussi élevé. Avec un impact aussi sur la cadence et la ponctualité des transports publics dont plusieurs lignes de bus aux heures de pointe. Et, bien évidemment, également sur la mobilité douce (piétonnière et cycliste); péjorant ainsi de manière quasi quotidienne la qualité de vie d'une part importante des habitant·es de l'agglomération des Montagnes neuchâtelaises.

Dire que des solutions doivent être trouvées sans faire le contournement Est est faire fi de la réalité topographique et urbanistique de La Chaux-de-Fonds. Comment aurions-nous pu imaginer les aménagements introduits au centre-ville de Neuchâtel, par exemple, sans la construction des tunnels autoroutiers en sous-sol mis en service en 1993 déjà ?

Mais, pour le parti socialiste, le percement du tunnel sous les Arêtes n'est pas un chèque en blanc à la mise à disposition d'une infrastructure routière supplémentaire d'ici 5 à 6 ans. Nouvelle infrastructure que d'aucun pourrait voir comme un véritable appel à la mobilité individuelle motorisée. Non, cet ouvrage, dont le coût est important, doit être appréhendé avec le Plan Directeur Partiel des Mobilités (PDPM) adopté unanimement par le Conseil général en automne 2019 et porté avec force et détermination par l'Exécutif chaux-de-fonnier.

Ce qui paraît être une évidence (en clair, l'ensemble des réaménagements prévus dans le PDPM) est en réalité une démarche novatrice permettant, avant même la réalisation du contournement Est, de pouvoir décliner toute une série de mesures en ville de La Chaux-de-Fonds liées à la mobilité afin de requalifier certaines rues et de favoriser au maximum la mobilité douce dont le développement est encore trop marginal dans la Métropole horlogère, vu notamment les charges de trafic très élevées mesurées et l'absence d'infrastructures dédiées. Il est donc essentiel de souligner la cohérence entre le PDPM et la manière de repenser la mobilité dans l'ensemble de la zone urbaine de La Chaux-de-Fonds et le contournement Est de La Chaux-de-Fonds par la H18. Investir 186 millions ne serait pas défendable sans la mise en place par les Autorités communales du PDPM. Et ni le Canton par le Conseil d'État, ni la Confédération ne seraient d'accord d'injecter une telle somme sans cette vision complémentaire de la mobilité et une coordination fine des mesures planifiées. Relevons par ailleurs le bel état d'esprit collaboratif entre le canton et la ville de La Chaux-de-Fonds dans l'aboutissement de ce rapport.

Le groupe socialiste estime en conséquence que le projet qui est soumis à notre parlement est un projet abouti, complet, cohérent, nécessaire et utile pour repenser la mobilité au centre-ville de La Chaux-de-Fonds. Projet qui s'intègre pleinement au concept et à la stratégie Mobilité 2030 largement soutenus par la population neuchâteloise en 2016.

Nous sommes conscients que des reports de trafic vont s'opérer sur certaines rues de la Métropole horlogère. Ce point nous préoccupe. Il nous paraît cependant relativement difficile d'établir des projections de charges de trafic à 10-15 ans en

tenant compte aussi de l'achèvement du contournement routier ouest de La Chaux-de-Fonds et de la mise en service de la ligne directe. Cependant, nous retenons que la mise en place de la H18 et du PDPM feront l'objet d'un monitoring régulier afin que des mesures correctrices puissent être opérées cas échéant. Nous resterons éminemment attentifs à cette évolution et soutiendrons par nos élu·e·s locaux toutes mesures permettant d'atteindre les objectifs fixés conjointement entre les Autorités de la ville de La Chaux-de-Fonds et le Canton.

Si notre groupe se préoccupe prioritairement aussi des aspects environnementaux, il nous semble que cet investissement est bien plus qu'un tube de béton et de bitume de 1,2 kilomètres vu le potentiel de délestage important de véhicules du centre-ville de La Chaux-de-Fonds. À ce propos, d'importantes études ont accompagné l'établissement du projet de contournement, gage pour nous d'un travail sérieux d'analyse en termes d'impact sur le paysage. Nous retenons, par exemple, que le portail Sud de l'ouvrage, dans la vallée des petites Crosettes, a été arrêté après l'étude de différentes options. Relevons aussi ici que les organismes de protection de l'environnement ne se sont pas opposés à la variante retenue. Notre parlement ne doit donc pas tomber dans un débat technique et d'experts mais bien donner une appréciation politique à la réalisation de cet ouvrage.

Sur ce point, l'attractivité résidentielle de nos centres urbains est essentielle aux yeux du parti socialiste. Et cette dernière passe par l'obtention d'une qualité de vie élevée avec des rues délestées d'une part importante du trafic individuel motorisé et des aménagements dédiés aux différentes formes de mobilité douce. À ce titre, le parti socialiste défend de longue date la densification des centres urbains afin de freiner l'extension de nos villes et le mitage de notre riche territoire cantonal aux qualités paysagères inestimables. La persistance d'une qualité de vie péjorée au centre, dans le cas présent de la ville de La Chaux-de-Fonds, poussera davantage d'habitant·e·s vers l'extérieur de nos villes (voire de notre canton) avec en corollaire des impacts importants en termes de transports et d'aménagement.

Et c'est bien la tendance inverse que nous soutenons dans l'intérêt des populations concernées, de nos centres urbains et du canton.

Le contournement H18 va donc dans le sens de nos priorités, le groupe socialiste, unanime soutiendra par conséquent le décret amendé qui nous est soumis.

Merci de votre attention. »

Pour le groupe socialiste,
Laurent Duding